

IRAN –5 octobre 2024

## *Mohammad-Reza Faghihi*

*Nouvelle condamnation à cinq ans de prison par la 15e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran*



Mohammad Reza Faqih a été condamné à cinq ans de prison par la 15e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran pour rassemblement et collusion en vue de commettre un crime contre la sécurité du pays, ainsi qu'à deux ans d'interdiction de quitter le pays et deux ans d'interdiction d'activités professionnelles et politiques. C'est son avocat, Zahra Minoui, qui a annoncé la condamnation.

Mohammad-Reza Faghihi avait été, arrêté le 12 octobre 2022 (en même temps que Saeed Sheikh et Ruhollah Mohammad Rezaei), à l'occasion d'un rassemblement devant les locaux du barreau iranien à Téhéran pour protester contre la violation du droit constitutionnel des citoyens à des manifestations et associations pacifiques. La police a utilisé des gaz lacrymogènes contre les manifestants et a arrêté les trois avocats. L'avocat Sina Yousefi, du barreau de l'Azerbaïdjan oriental, a rappelé dans un tweet du 6 octobre que Mohammad-Reza Faghihi avait été « arrêté le jour où la porte des locaux de la maison des avocats à Téhéran avait été fermée aux avocats protestataires sur ordre du responsable du centre des avocats pour permettre aux forces de sécurité d'arrêter les avocats ». Il a ajouté : « le conseil d'administration du centre ... n'a même pas la force et le courage de soutenir ses membres... »

Mohammad-Reza Faghihi est connu comme l'un des avocats actifs dans le domaine des droits de l'homme et ces sanctions supplémentaires incluent de graves restrictions sur ses activités professionnelles et personnelles.

Précédemment, Mohammad Reza Faghihi avec ses confrères Mustapha Nili et Arash Keykhosravi avait voulu déposer, une plainte contre le guide suprême Ali Khamenei et d'autres hauts responsables de la République islamique pour négligence liée à l'incapacité à contenir le Covid-19 en Iran. Le 19 juin 2022, Mohammad Reza Faghihi avait été condamné à un an de prison la branche 29 du tribunal révolutionnaire de Téhéran.

(Voir: [L'Observatoire], *Ces avocats assassinés*, etc., Vol.XII, 2024, pp.145-156).